



RAPPORT D'ÉVALUATION

**Plan de réussite 2017-2022**

**du Collège LaSalle**

Avril 2018

## **Introduction**

Le *Plan de réussite 2017-2022* du Collège LaSalle a été adopté par le conseil d'administration de l'établissement le 24 novembre 2017. Il a été reçu à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial le 5 décembre 2017.

La Commission a évalué le plan de réussite du Collège lors de sa réunion tenue le 5 avril 2018. Pour ce faire, elle en a apprécié l'efficacité potentielle par l'analyse de ses différentes composantes. Le présent rapport fait état des conclusions de la Commission.

## Présentation du plan

Le *Plan de réussite 2017-2022* est le quatrième plan de réussite du Collège LaSalle. Pour l'élaboration de ce nouveau plan, le Collège a tenu compte des constats issus de l'autoévaluation de l'efficacité de son plan précédent ainsi que de l'évaluation de l'efficacité de son système d'assurance qualité réalisée par la Commission en 2015. Le Collège a procédé à une consultation des intervenants ayant un impact sur la réussite des étudiants afin de déterminer les actions à entreprendre et de soutenir la réussite. Ces consultations ont ensuite permis de préciser les rôles et les responsabilités de chacune des instances concernées.

Le plan de réussite compte neuf chapitres : l'introduction, les caractéristiques de la population étudiante du Collège, les cibles, la définition des orientations, les orientations, objectifs et indicateurs, la définition des modalités de suivi, l'échéance et l'évaluation du plan, la composition du comité de rédaction et la méthodologie. Les orientations et objectifs sont présentés dans un tableau synthèse suivi d'une présentation des indicateurs d'atteinte de ces objectifs. Le plan contient également des objectifs institutionnels et par programme en ce qui a trait à la réussite des cours, la persévérance et la diplomation. Un plan de travail pour la mise en œuvre et le suivi du plan de réussite, présenté sous forme de tableau, est joint en annexe. Ce plan de travail inclut les actions en lien avec les objectifs, les responsabilités et un échéancier. D'autres annexes apportent des précisions sur les responsables de la mise en œuvre et du suivi du plan de réussite, les mesures d'aide actuelles, les ressources bibliographiques et les indicateurs de réussite.

# Évaluation du plan de réussite

## L'efficacité potentielle

### L'analyse des caractéristiques de la clientèle et des obstacles à la réussite

Pour élaborer son nouveau plan de réussite, le Collège a procédé à l'analyse des caractéristiques de sa population étudiante. Ces caractéristiques sont analysées selon six principaux indicateurs de réussite, c'est-à-dire la réussite en première session, la réinscription en troisième session, la diplomation dans la durée prévue, la diplomation dans la durée prévue plus deux sessions, la réussite de l'épreuve uniforme de français et au Ministerial Examination of College English. Dans son analyse, le Collège a observé la progression des taux de ces indicateurs pour la période 2010-2016.

### Les orientations et les objectifs

Le *Plan de réussite 2017-2022* comprend trois orientations, soit évaluer et soutenir la réussite des étudiants du Collège, répondre concrètement aux besoins des étudiants et des professeurs afin de faciliter l'intégration des différentes clientèles au Collège et valoriser la maîtrise des langues d'enseignement et le rehaussement des aptitudes langagières en français et en anglais des étudiants. Chacune des orientations est déclinée en quatre objectifs. Le Collège a déterminé des résultats attendus pour chacune des trois orientations ainsi que pour les indicateurs de réussite concernant la réussite des cours, la persévérance et la diplomation.

### Le mécanisme de mise en œuvre

Un plan de travail constitue le mécanisme par lequel le Collège met en œuvre son plan. Chaque objectif est accompagné d'une à sept actions retenues pour lesquelles sont précisés un échéancier et les responsabilités de leur mise en œuvre. Un comité de suivi peut émettre des recommandations à la Direction des études afin de soutenir la réalisation des objectifs, et ce, annuellement. Avec l'approbation de la Direction des études, des actions peuvent être actualisées, ajoutées ou retranchées du plan initial.

### Le mécanisme de suivi des résultats

L'un des objectifs du plan est de procéder à la formation d'un comité de suivi du plan de réussite afin d'assurer le suivi annuel des objectifs. Le plan prévoit également que ce comité fera une veille des indicateurs de réussite quatre fois par année. Ce comité sera constitué de la Direction des études, de la coordination au soutien pédagogique, de deux directions de programme et de la Direction des finances.

## Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission estime que le *Plan de réussite 2017-2022* du Collège LaSalle est de qualité et comprend l'ensemble des éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

Le cas échéant, les jugements et avis émis dans ce rapport ont préséance sur ceux émis lors de l'évaluation du plan de réussite précédent.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

***Original signé***

Murielle Lanciault, présidente

Recherche et analyse : Simon-Pierre Létourneau

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**